



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Délais de paiement des indemnités journalières maladie

Question écrite n° 9283

Texte de la question

M. Hervé Saulignac interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur les délais de paiement des indemnités journalières par l'assurance maladie, parfois excessivement longs, pouvant mettre les assurés en grande difficulté. En cas d'arrêt maladie, de nombreux assurés sociaux se plaignent de retards importants et systématiques dans le paiement de leurs indemnités journalières par l'assurance maladie. Ces retards peuvent parfois dépasser les 45 jours, voire davantage, alors même que l'assurance maladie s'engage à des versements tous les 14 jours. Ces retards engendrent des difficultés financières importantes pour les assurés, engendrant du stress qui peut même aggraver la maladie et ses symptômes. Ceux-ci étant déjà pénalisés par la maladie et par la perte de revenu importante induite par leur arrêt de travail, il semble intolérable de leur faire subir des difficultés supplémentaires avec des retards excessifs de paiement de leurs indemnités journalières. Si des retards pouvaient être justifiés dans la période post-covid, qui avait généré un surplus de dossiers à traiter pour l'assurance maladie, ils sont aujourd'hui inadmissibles dans de tels délais. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement afin d'accélérer le paiement des indemnités journalières pour respecter des délais raisonnables. Il souhaiterait savoir quels sont les délais moyens constatés de paiement de ces indemnités.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Saulignac](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9283

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2023](#), page 5726

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)